

Pôle communication
24.65.42

Mercredi 6 mai 2026

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence d'Alcide Ponga, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 6 mai, a :

- examiné **un** avant-projet de loi du pays ;
- adopté **un** projet de loi du pays ;
- adopté **15** arrêtés ;
- examiné **six** dossiers d'étrangers ;
- émis **un** avis.

Avant-projet de loi du pays

Au visa de Naïa Wateou, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a examiné un avant-projet de loi du pays portant création des entreprises adaptées.

- *Voir le communiqué détaillé « Des entreprises adaptées pour garantir l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ».*

Projet de loi du pays

Au visa de Petelo Sao, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a adopté un projet de loi du pays portant création de la partie législative du « code de l'habitat de la Nouvelle-Calédonie ».

- *Voir le communiqué détaillé « Création du code de l'habitat calédonien : un cadre unique pour protéger le pouvoir d'achat des ménages, sécuriser les relations locatives et améliorer la qualité durable des logements ».*

Arrêtés du gouvernement

Au visa d'Alcide Ponga, président du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le compte administratif de l'exercice 2025 du CREIPAC.

Il est arrêté comme suit :

- *pour la section de fonctionnement* : 77 834 530 francs en recettes et 68 635 797 francs en dépenses.
- *pour la section d'investissement* : 3 882 766 francs en recettes et 4 525 021 francs en dépenses.

Faisant apparaître un résultat annuel excédentaire de 8 556 478 francs.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le budget primitif 2026 avec reprise de résultat de l'exercice 2025 du centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC).

Il est arrêté à la somme globale de 131 344 112 francs, répartis comme suit :

- *pour la section de fonctionnement* : 108 742 155 francs en recettes et en dépenses.
- *pour la section d'investissement* : 22 601 957 francs en recettes et 4 859 508 francs en dépenses.

La section d'investissement est votée en suréquilibre à 17 742 449 francs.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a fixé les tarifs des produits mis en vente par le centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC).

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a fixé les tarifs des prestations du centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC).

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a sollicité l'ouverture d'une session extraordinaire du Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Au visa de Naïa Wateou, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a ouvert un concours interne pour le recrutement dans le corps des techniciens de service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs (TSSLIA) du corps des pompiers de l'aviation civile de la Nouvelle-Calédonie à compter du 8 août 2026.

Quatre postes sont ouverts à ce concours.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a versé la participation financière de la Nouvelle-Calédonie pour la formation et le fonctionnement des organisations syndicales représentatives d'employeurs (OSE) en 2026.

Elle est répartie comme suit :

Organisations syndicales d'employeurs	Montant (en francs)
MEDEF Nouvelle-Calédonie – Fédération patronale (MEDEF-NC)	7 247 494
Confédération des petites et moyennes entreprises de Nouvelle-Calédonie (CPME-NC)	3 063 985
Fédération des entreprises et industries de Nouvelle-Calédonie (FEINC)	4 688 521
TOTAL	15 000 000

Au visa de Jérémie Katidjo Monnier et de Samuel Hnepeune, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé l'Institut de recherche pour le développement (IRD) à mener la campagne scientifique WALPOLE 5 - Programme de préfiguration de la restauration de l'île, dans le parc naturel de la mer de Corail, du 19 au 28 mai 2026 à bord de l'*Amborella*.

Les campagnes WALPOLE ont débuté en 2025 dans le cadre du programme de préfiguration de la restauration écologique de l'île de Walpole, financé par l'État, via le Fonds vert et le programme France nation verte, l'Office française de la biodiversité (OFB), l'IRD et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Elles visent à :

- aménager le site et ses accès ;
- réaliser des diagnostics sur la biodiversité de l'île et les niveaux d'invasion ;
- mettre au point des protocoles de lutte contre trois espèces invasives ((le rat du Pacifique *Rattus exulans*, la fourmi électrique *Wasmannia auropunctata* et le faux-mimosa *Leucaena leucocephala*) ;
- dimensionner et chiffrer les opérations de restauration.

La campagne WALPOLE 5 a pour objectif de compléter les travaux engagés depuis le début du programme, en consolidant les connaissances et les actions menées.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé l'Université Washington de Saint-Louis (États-Unis) à mener la campagne scientifique « Subduction initiation » dans le parc naturel de la mer de Corail et plus précisément dans la région de Matthew et Hunter, entre la fosse des Nouvelles-Hébrides et la plateforme fidjienne.

Cette campagne, prévue du 23 mai au 14 juin 2026 à bord du *THOMAS G THOMPSON*, a pour objet d'étudier la géométrie de la plaque, la sismicité, la structure, les régions sources volcaniques et les flux mantelliques de cette zone de subduction en développement.

Elle comprend également l'acquisition de données bathymétriques et géophysiques, visant à préciser le contexte tectonique et à identifier les zones de volcanisme sous-marin récent.

Huit sismographes seront déployés pour une durée d'acquisition des données de quinze mois, avant d'être récupérés.

Cette campagne permettra l'acquisition de données bathymétriques de haute résolution qui viendront compléter la connaissance du fond marin du parc naturel de la mer de Corail. Les données sismologiques contribueront également à une meilleure caractérisation de l'activité tectonique, ainsi qu'à une meilleure connaissance de l'aléa sismique et du risque de tsunami.

Au visa de Mickaël Forrest, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a fixé les règles techniques et de sécurité du rodéo, en application de la délibération n° 184/CP du 3 octobre 2025, afin de développer une pratique sécurisée et uniforme sur le territoire.

En l'absence de fédération sportive délégataire, le texte permet de :

- garantir la sécurité des compétiteurs, des organisateurs (privés ou collectivités), des communes recevant ces manifestations ;
- définir des normes techniques d'homologation des carrés de rodéo ;
- uniformiser les pratiques de rodéo sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie ;
- préserver la santé et le bien-être animal ;
- répondre aux attentes des sociétés d'assurance couvrant les risques liés au rodéo.

Au visa de Samuel Hnepeune, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a fixé les modalités de la campagne pour les candidatures aux parcours individualisés de formation professionnelle continue de la Nouvelle-Calédonie pour l'année 2026.

Le calendrier de la campagne de candidatures est le suivant :

- date d'ouverture : 1^{er} juin 2026 ;
- date de clôture : 30 juin 2026 ;
- période d'entrée en formation : 1^{er} septembre au 31 décembre 2026.

La liste des secteurs et métiers pour lesquels des actions de formation professionnelle continue individuelles peuvent être prises en charge est définie comme suit :

Code ROME	Intitulé ROME	Niveau	Spécialités / Diplômes demandés
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux			
A1303	Ingénierie en agriculture et environnement naturel	7 (bac +5)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diplômes d'ingénieur ; ▪ Masters professionnels et de recherche
Banques, assurances et immobilier			
C1107	Indemnisation en assurances	6 - 7 (bac +3 /	Régulateur de sinistre : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expert(e) en règlement de sinistres en

		bac +5)	<ul style="list-style-type: none"> assurances ; Inspecteur(trice), enquêteur(trice) d'assurances
C1110	Souscription d'assurances	5 (bac +2)	<ul style="list-style-type: none"> Gestionnaire de contrats d'assurances, incendie, accidents et risques divers (IARD) ; BTS / Titre professionnel conseiller en assurances et produits financiers
Construction, bâtiment et travaux publics			
F1106	Ingénierie et études du BTP	7 (bac +5)	<ul style="list-style-type: none"> Titre d'ingénieur diplômé du CESI, spécialité bâtiment et travaux publics ; Diplômes d'ingénieur en génie civil, bâtiment et travaux publics, génie climatique et énergétique, géotechnique ; Masters professionnels en génie civil, mécanique des sols et des ouvrages, management de projet de construction BIM.
F1107	Mesures topographiques	5 (bac +2)	<ul style="list-style-type: none"> BTS métiers de la mesure de l'éclairage et de la géomatique / métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique ; Titre professionnel (TP) technicien supérieur géomètre-topographe
Industrie			
H1101	Assistance et support technique	5 à 7 (bac +2 à bac +5)	<ul style="list-style-type: none"> BTS / BUT, licence professionnelle, master, titre d'ingénieur
H1102	Management et ingénierie d'affaires	7 (bac +5)	<ul style="list-style-type: none"> Diplômes d'ingénieur ; Masters
Installation et maintenance			
I1104	Direction et ingénierie en entretien infrastructure et bâti	7 (bac +5)	<p>Maintenance immobilière et urbaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> Diplômes d'ingénieur (Titres CTI) en génie civil/bâtiment et travaux publics, génie climatique et énergétique, management de l'immobilier ; Masters
I1103	Supervision d'entretien et gestion de véhicules	5 (bac +2)	<ul style="list-style-type: none"> BTS, DUT en maintenance automobile pour l'encadrement d'atelier ou en gestion pour le suivi de parc et de flotte de véhicules professionnels ; Titre professionnel (TP) gestionnaire de parc automobile / chef d'atelier de maintenance de véhicules automobiles et industriels
I1305	Installation et maintenance électronique	5 (bac +2)	<ul style="list-style-type: none"> BTS/BUT en systèmes numériques, électronique, électrotechnique, automatisme, génie électrique et informatique industrielle ; Titre professionnel (TP) technicien supérieur en électronique

Santé			
J1202	Pharmacie	7 (bac +5)	▪ Docteur en pharmacie
J1506	Soins infirmiers spécialisés	6 (bac +3)	▪ Infirmier(e) de pratique avancée
Service à la personne et à la collectivité			
K1104	Psychologie	7 (bac +5)	▪ Master psychologie du travail
K1403	Management de structures de santé, sociale et pénitentiaire	6 (bac +3)	▪ Directeur / directrice de structure de santé, sociale ou pénitentiaire (ex. CAFERUIS)
Support à l'entreprise			
M1202	Audit et contrôle comptables et financiers	7 (bac +5)	▪ Master comptabilité contrôle audit ; ▪ Diplôme supérieur de comptabilité (DSCG)
Transport et logistique			
N3101	Encadrement de la navigation maritime	6 (bac +3)	▪ Capitaine 3000

Les candidats doivent répondre notamment aux critères suivants :

- être de nationalité française ;
- être prioritairement citoyen de la Nouvelle-Calédonie ou justifier d'une durée de résidence minimale requise pour l'exercice du métier visé ;
- avoir une expérience professionnelle pour pouvoir bénéficier d'une autorisation d'absence pour formation professionnelle (pour les salariés) ;
- être inscrit dans un service de l'emploi depuis au moins six mois à la date de clôture de la campagne et d'au moins trois pointages et avoir interrompu depuis au moins douze mois son parcours de formation initiale ;
- répondre aux prérequis exigés pour accéder à la formation visée.

Au visa de Claude Gambey, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a refusé l'autorisation temporaire d'exercice de la profession d'infirmier à un professionnel de santé titulaire d'un diplôme étranger délivré hors de l'Union européenne.

Ses connaissances, aptitudes et compétences ne correspondent pas aux attendus de la profession d'infirmier en Nouvelle-Calédonie.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé Guy Ndori, titulaire d'un diplôme étranger délivré hors de l'Union européenne, à exercer de façon dérogatoire et temporaire la profession de médecin dans la spécialité de médecine générale en Nouvelle-Calédonie.

Arrêtés de désignation

Au visa de Jérémie Katidjo Monnier et de Samuel Hnepeune, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a arrêté la composition nominative du comité consultatif de l'environnement.

Elle est fixée comme suit :

- Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie : Alcide Ponga, représenté par Steven Kaouda
- La présidente du Congrès : Veylma Falaeo
- Le haut-commissaire : Jacques Billant représenté par Arnaud Lauzier
- Le président du sénat coutumier : Ludovic Boula, représenté par André Diaïnon
- Les présidents des assemblées de province :
 - Assemblée de la province Sud : Sonia Backès, représentée par Françoise Suve ;
 - Assemblée de la province Nord : Paul Néaoutyine, représenté par Nadia Heo ;
 - Assemblée de la province des îles Loyauté : Mathias Waneux, représenté par Christiane Honeme.
- Le président de l'association française des maires de Nouvelle-Calédonie : Pascal Vittori
- La présidente de l'association des maires de Nouvelle-Calédonie : Mireille Tjibaou
- Cinq représentants des associations déclarées ayant pour objet la protection de l'environnement et leurs suppléants :

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie :

- *Association « WWF NC »* : M. Hubert Géraux, titulaire ;
- *Association « SOS Mangrove NC »* : Monique Lorfanfant, suppléante ;
- *Association « Gardien des îles »* : Nathanael Ambroise, titulaire ;
- *Association « Caledoclean »* : M. Thibaut Bizien, suppléant.

Assemblée de la province Sud :

- *Association Ensemble pour la planète* : Martine Cornaille, titulaire ;
Miriam Verduger, suppléante

Assemblée de la province Nord :

- *Association « Hô-üt »* : Amaury Durbano, titulaire ;
- *Association « Dayu Biik »* : Selvyna Levy, suppléant.

Assemblée de la province des îles Loyauté :

- Association pour la sauvegarde de la biodiversité d'Ouvéa (ASBO) : Jacques Adjouniope, titulaire ou son suppléant.
- Un représentant d'une association déclarée ayant pour objet la défense ou la protection des consommateurs et son suppléant :
 - Association « UFC Que Choisir » : Jacques Pusset, titulaire et Michel Lardy, suppléant.
- Le représentant de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et son suppléant : Caroline Nicolleau, titulaire et suppléant(e) à désigner

Au visa de Mickaël Forrest et de Samuel Hnepeune, membres du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a fixé la composition nominative du jury des épreuves finales en vue de l'obtention du certificat d'aptitude à l'exercice de la profession des maîtres-nageurs sauveteurs.

Le jury chargé d'évaluer les candidats à l'obtention du certificat d'aptitude à l'exercice de la profession des maîtres-nageurs sauveteurs est composé comme suit :

- Christelle Thirion-Lacroix, conseillère en charge du suivi de la réglementation sportive, présidente, ou son suppléant, Jason Douyere ;
- Nathalie Delandhuy, chargée de mission sport santé - sport social - formation au sein du Comité Territorial Olympique et Sportif de Nouvelle-Calédonie (CTOS) ;
- Antoine Sabbioni, directeur sportif Dumbéa natation ;
- Mathieu Reboloso, chef adjoint de bassin piscine de Nouméa ;
- Gilles Couderc, maître-nageur sauveteur ;
- Eloy Richardot, maître-nageur sauveteur.

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis **six** avis favorables sur des demandes de visa long séjour ou titres de séjour.

Avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis **un** avis sur le projet de décret modifiant l'article R. 264-4 du Code des juridictions financières relatif à la possibilité pour le receveur des services fiscaux de Nouvelle-Calédonie de procéder au paiement des remboursements d'impôts et de taxes.

- **ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT**

Alcide Ponga, président du gouvernement

Secteur du droit civil, du transport aérien domestique, du suivi des questions liées au transport aérien international et à la promotion internationale de la Nouvelle-Calédonie ; relations avec les collectivités, le Congrès et le conseil économique, social et environnemental ; sujets en lien avec la francophonie ; stratégie minière ; relations extérieures, sécurité civile.

Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement

Secteurs de l'économie, du budget, des finances et des comptes sociaux ; sujets liés à la politique énergétique, au numérique, au commerce extérieur et à l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie.

Isabelle Champmoreau

Secteurs de l'enseignement et des questions relatives à l'enseignement supérieur ; protection de l'enfance ; sujets liés à la famille et à l'égalité entre les femmes et les hommes ; cause du bien-être animal.

Naïa Wateou

Secteurs du travail, de l'emploi, de la fonction publique et du handicap ; des questions liées à l'autonomie et à l'inclusion des personnes en situation de handicap et de dépendance ; questions liées au secteur de l'audiovisuel ; suivi de la structuration de l'économie sociale et solidaire.

Jérémie Katidjo Monnier

Secteurs de la transition écologique et du changement climatique ; développement durable ; biodiversité ; gestion et valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; politique de l'eau ; transition alimentaire.

Petelo Sao

Secteurs de la construction, de l'habitat et de l'urbanisme ; suivi du patrimoine immobilier et des moyens de la Nouvelle-Calédonie ; innovation technologique et transformation numérique de l'administration ; modernisation de l'action publique ; évaluation des politiques publiques.

Gilbert Tyuienon

Secteurs du transport terrestre et des infrastructures publiques qui y sont liées ; prévention routière ; suivi du « Fonds Nickel ».

Mickaël Forrest

Secteurs de la jeunesse, des sports et de la culture ; suivi des questions liées à la citoyenneté.

Samuel Hnepeune

Questions liées aux affaires maritimes ; infrastructures maritimes, portuaires et aéroportuaires ; questions liées à la recherche et à la valorisation des ressources naturelles ; formation professionnelle.

Adolphe Digoué

Secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; pilotage et suivi du Fonds d'électrification rurale.

Claude Gambey

Secteurs de la santé et de la protection sociale ; suivi du plan Do Kamo « Être épanoui » ; politique de solidarité ; affaires coutumières et relations avec le sénat coutumier et les conseils coutumiers en lien avec le président du gouvernement.